





Crésus Salaires



19 - Crésus Synchro - mécanisme de comptabilisation

- 19.1 Crésus Synchro en bref
- 19.2 Créer un nouveau mandat
- 19.3 Utiliser un mandat à plusieurs
- 19.4 Attacher des fichiers
- 19.5 Nouvelle année



19 - Crésus Synchro - mécanisme de comptabilisation

Le mécanisme de comptabilisation intégré à la Ligne Crésus permet à des fichiers Crésus Facturation ou Crésus Salaires de produire des écritures comptables pour une comptabilité Crésus. Tous les fichiers doivent être enregistrés sur la même machine ou sur des machines dans le même réseau local.

Par ailleurs, le comptable doit lancer l'opération de comptabilisation pour vérifier s'il y a ou non des écritures en attente en provenance de la facturation ou de la gestion de salaires.

Grâce à Crésus Synchro, il n'est plus nécessaire que les fichiers soient dans le même réseau, il suffit que chacune des machines concernées soit connectée à Internet : la comptabilisation passe désormais par le Cloud. D'autre part, Crésus Comptabilité est notifié chaque fois que des écritures ont été générées ou modifiées dans Crésus Facturation ou Salaires.

Crésus Synchro nécessite une connexion Internet, un compte client Crésus et une licence valide pour les logiciels amenés à comptabiliser.

Cliquez ici pour consulter la présentation en ligne de Crésus Synchro.



19.1 - Crésus Synchro en bref

Le mandat

- Lie un ou plusieurs fichiers de facturation ou de salaires à une comptabilité.
- Il ne peut y avoir qu'une seule comptabilité par mandat, mais plusieurs périodes comptables.
- Le mandat peut être local si tous les fichiers sont enregistrés sur la même machine et ne sont accédés que par un utilisateur.
- Le symbole désigne un mandat local.
- Le mandat doit être partagé si les fichiers sont enregistrés sur des machines distinctes ou sont accédés par différents utilisateurs. On peut aussi utiliser un mandat partagé pour des fichiers enregistrés sur la machine locale.
- •

•

Le symbole

désigne un mandat partagé.

Un mandat partagé nécessite une connexion Internet, un compte client Crésus et des licences valides.

Les étapes essentielles

- Créer le mandat local.
- Partager le mandat si nécessaire et y inviter des participants.
- Attacher les fichiers au mandat.

Les effets

Crésus Synchro notifie Crésus Comptabilité lorsque Crésus Facturation ou Crésus Salaires ont généré ou supprimé des écritures. L'utilisateur reçoit un automatiquement avertissement dans sa comptabilité.



8	Crésus C	Comptabil	ité - [Le Dock 2	2017.cre]							↔		_			×
s.	Fichier	Edition	Présentation	Outils	Compta	Options	Fenêtre	Aide							-	ъ×
]] 6) 🖯 🗧	🚖 💁	. 🕘 🚖 💽) 🏊 🕫	DIC 10 20 B	PP CR 4) 🖲 🌆	. 🔛 🖻 🗗 🕁	> 5	2 🖄	<u>R</u> † <u>R</u> +	78			<u>8</u> 4 5	×
]] d	<u>-</u>	⊑ ⊊≡ ⊴	≞ ‡ → (0	1											
Co	omptabili	sation :	un fichier en	attente	e, +3/-0 é	écritures		<u>Comptabiliser</u>								x
Jo	urnal pr	incipal											01.0	1.17	′ - 31.	12.17
	Dat		Débit	Crédi	t Pi	èce		Libell				S	omm	e		



19.2 - Créer un nouveau mandat

Un nouveau mandat se définit depuis Crésus Comptabilité.

Un nouveau mandat est toujours local : il ne peut être utilisé que dans la session de travail de l'utilisateur courant.

- Ouvrez la comptabilité.
- Utilisez la commande Fichier > Crésus Synchro > Attacher à un mandat.
- Dans le dialogue, sélectionnez l'option Nouveau mandat.

Mandats enregistrés						
Nouveau mandat						
S'ABONNER À UN AUTRE MANDAT						
ATTACHER	ANNULER					

- Cliquez sur ATTACHER.
- Entrez le nom du mandat à créer.

Nom du mandat						
Le Dock						
CRÉER ET ATTACHER	ANNULER					

• Cliquez sur CRÉER ET ATTACHER.

Il y a 2 situations :

- La comptabilité est déjà liée à une facturation ou une gestion de salaires : Crésus Synchro affiche le nouveau mandat, le fichier de comptabilité et les fichiers de facturation ou de salaires qui y sont liés.
- 2. La comptabilité n'est pas encore liée à une facturation ou une gestion de



salaires : Crésus Synchro affiche le nouveau mandat et le fichier de comptabilité. Il faut alors y attacher les autres fichiers du mandat (voir cidessous).



19.3 - Utiliser un mandat à plusieurs

Pour que d'autres utilisateurs puissent utiliser le mandat, que ce soit dans d'autres sessions sur la même machine ou à distance, il doit être mis à disposition des autres utilisateurs : il faut le **partager**. Il faut ensuite fournir aux autres utilisateurs un **ticket** qui leur donne accès au mandat.

Ces opérations nécessitent un accès internet et ne peuvent se faire que si on est connecté à un compte client Crésus.Si l'accès à internet est impossible, Crésus Synchro le signale.Si vous n'êtes pas connecté à votre compte client Crésus, Crésus Synchro vous propose de le faire.

Partager un mandat

- Ouvrez la comptabilité de base.
- Utilisez la commande Fichier > Crésus Synchro > Inviter un participant.
- Validez le dialogue qui signale qu'il faut d'abord partager le mandat.
- Cliquez sur PARTAGER.

🔄 Crésus Synchro	↔	- 🗆 ×
		David Cresus Se déconnecter
	Les Cours	
Liste des mandats	Fichiers attachés ATTACHER	PARTAGER
Le Dock X	Poste MACPRODB	^
Les Cours X	Les Cours Compta 2017.cre (01.01.2017 - 31 D:\Documents\SVN\doc\Produits\Manuels\synchro\Pour doc\Les Cours	1.12.2017)
	Utilisateurs	
	🚱 david.cresus@gmail.com	
Utilisez un ticket (fichier .crsync) pour vous abonner à un mandat.		
S'ABONNER		

Inviter des participants à un mandat

Pour que d'autres utilisateurs puissent se joindre à un mandat partagé, il faut les y inviter : cela se fait par le biais d'un **ticket** généré dans Crésus Synchro qu'il faut transmettre à l'invité sur un support comme une clé USB.

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas recommandé d'envoyer le ticket en pièce jointe à un mail.

- Ouvrez la comptabilité de base.
- Utilisez la commande Fichier > Crésus Synchro > Inviter un participant.
- Enregistrez le ticket.
- Faites parvenir le ticket à l'invité.

S'abonner à un mandat

Pour utiliser un mandat partagé depuis une autre session de travail, que ce soit sur le même poste de travail ou sur une autre machine, il faut s'y abonner via le ticket reçu.

Dans la session de travail du nouvel utilisateur :

- Double-cliquez sur le ticket reçu.
- Si Crésus Synchro le demande, connectez-vous à votre compte client Crésus.

Le mandat s'ouvre dans Crésus Synchro et affiche les fichiers qui y sont attachés, ainsi que les utilisateurs qui y sont abonnés.

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de supprimer le ticket après l'avoir utilisé pour s'abonner au mandat. Vous pourrez toujours le régénérer depuis Crésus Synchro.



19.4 - Attacher des fichiers

Les fichiers attachés au mandat sont affichés dans Crésus Synchro.

- Ouvrez le fichier de facturation ou de salaires à attacher dans Crésus Facturation ou Crésus Salaires.
- Utilisez la commande Fichier > Crésus Synchro > Attacher à un mandat.
- Sélectionnez le mandat.
- Cliquez sur ATTACHER.

Mandats enregistrés						
O Nouveau mandat						
● Le Dock						
S'ABONNER À UN AUTRE MANDAT						
ATTACHER	ANNULER					

Cette méthode s'applique également à une comptabilité existante qui doit être liée au même mandat pour une autre période comptable.

Pour attacher des fichiers qui se trouvent sur des ordinateurs distants, il faut s'être abonné au mandat partagé selon les indications ci-dessus.



19.5 - Nouvelle année

Lorsqu'on utilise la commande *Rouvrir* dans Crésus Comptabilité pour créer une nouvelle période comptable, le nouveau fichier est automatiquement attaché au même mandat que la comptabilité source.

De même la commande *Nouvelle année* dans Crésus Salaires attache le nouveau fichier au mandat.